

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 9 octobre 2020

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 6, 7 et 8 octobre 2020**

**2020 DAC 489** Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Marcel et Cécile Cerf, 33 rue Coulmiers à Paris 14e.

**Mme Laurence PATRICE, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération en date du 22 septembre 2020 par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Marcel et Cécile Cerf 33, rue de Coulmiers à Paris 14e ;

Vu l'avis du conseil du 14e arrondissement en date du 21 septembre 2020 ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence PATRICE au nom de la 2e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Mme la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Marcel et Cécile Cerf 33, rue de Coulmiers à Paris 14e.

Article 2 : Le texte de la plaque est : « Marcel Cerf (1911-2010) Photographe historien de la Commune de Paris-1871 habita dans cet immeuble de 1986 à 2009 Son nom est associé à celui de son épouse Cécile Cerf (1916-1973) Combattante de la Résistance. »

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 1 200 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercices 2020 et suivants.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**